

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 02.028

L'An Deux Mille Deux, le 18 février à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

12 FEVRIER 2002

DATE D'AFFICHAGE

12 FEVRIER 2002

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. GUIARD, Melle ISENDICK, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Melle LABEYRIE représentée par M. LE GUEUT
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS
Mme JOLY représentée par M. MERLE

ABSENTS-EXCUSES : M. FAVRE.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 32

Mlle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : JARDINS DU MONDE : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

VOTE : 26 POUR
3 ABSTENTIONS
3 CONTRE

Les travaux de construction des Jardins du Monde sont engagés depuis la fin mars 2001 sous la direction de l'équipe de maîtrise d'oeuvre dont le mandataire est Monsieur LIANG Minh.

Au regard du planning prévisionnel signé par les entreprises, la fin des travaux est prévue pour la fin mai 2002 permettant une ouverture du projet au public pour la saison estivale.

A l'issue des consultations d'entreprises (appel d'offres et/ou marchés négociés), le conseil municipal a retenu les différentes entreprises chargées de réaliser les travaux répartis en 24 lots. Ces travaux comportent une partie bâtiment (superstructure lots n° 1 à 18) et une partie paysage, VRD (infrastructure lots n° 19 à 24).

Depuis le démarrage du chantier, un certain nombre d'adaptations et/ou travaux supplémentaires se sont révélés nécessaires pour optimiser le projet ou compléter certains équipements non envisagés initialement par la maîtrise d'oeuvre.

La modification correspondante des marchés doit être régularisée pour prendre en compte, pour les lots suivants, les évolutions correspondantes en plus et moins values.

Lot n° 2 - Gros oeuvre : Entreprise PITEL

La modification d'aménagement de l'Atrium nécessite des travaux en plus et moins values :

- fourreaux complémentaires
- préscellements
- remblaiement
- gaine de ventilation
- gabions
- bassin
- enduit accueil
- traitement sol accueil tube

Total plus et moins values : + 19.356,68 euros HT
Montant initial du marché : 551.020,20 euros HT
Nouveau montant du marché : 570.376,88 euros HT
Soit + 3,51 %

Lot n° 3 - Charpente métallique serrurerie : Entreprise DL OCEAN

- traitement anti-condensation des bacs de couverture du bâtiment Hangar
- reprise des études suite aux modifications sur le bâtiment Hangar

Plus values : + 2.256,24 euros HT
Montant initial du marché : 182.305,55 euros HT
Nouveau montant du marché : 184.561,79 euros HT
Soit + 1,24 %

Lot n° 4 - Charpente bois : entreprise C.I.L.C.

- suppression des brise-soleil en angle
- suppression des 10 lames en façade avant et remplacement par 5 lames
- remplacement IPE

Moins values : - 3.744,38 euros HT
Montant initial du marché : 49.101,50 euros HT
Nouveau montant du marché : 45.357,12 euros HT
Soit - 7,63 %

Lot n° 6 - Façades : entreprise ATEM

- modification bandes filantes sur accueil
- remplacement menuiseries en anodisé
- incorporation vitrage sécurisé

Moins values : - 6.096,74 euros HT
Montant initial du marché : 322.177,67 euros HT
Nouveau montant du marché : 316.080,93 euros HT
Soit - 1,89 %

Lot n° 11 - Courant fort/courant faible : entreprise SIETEL

- complément d'installation électrique
- complément alimentation éclairage
- alimentation électrique Maisons du Marais
- réception satellites

Plus values : + 12.522,82 euros HT
Montant initial du marché : 213.052,34 euros HT
Nouveau montant du marché : 225.575,16 euros HT
Soit + 5,88 %

Lot n° 12 - Chauffage ventilation plomberie : entreprise C.S.A.

- suppression des ouvrages de ventilation dans bâtiment Atrium

Moins values : - 8.246,02 euros HT
Montant initial du marché : 296.631,83 euros HT
Nouveau montant du marché : 288.385,81 euros HT
Soit - 2,78 %

Lot n° 13 - Clos couvert serres : entreprise DL OCEAN

- mise en oeuvre éléments translucides en toiture de l'Atrium
- reprise préscléments

Plus values : + 27.640,33 euros HT
Montant initial du marché : 950.595,30 euros HT
Nouveau montant du marché : 978.235,63 euros HT
Soit + 2,91 %

Lot n° 21 - Paysage sol/mobilier : groupement DAVID/EUROVIA

- réalisation des tranchées
- mise en oeuvre des fourreaux du hangar technique

Plus values : + 13.897,09 euros HT
Montant initial du marché : 330.622,51 euros HT
Montant du marché après
avenant n° 1 : 295.176,89 euros HT
Nouveau montant du marché : 309.073,98 euros HT
Soit + 4,71 % par rapport au montant du marché initial

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 11 février 2002, après avoir pris connaissance des éléments ci-dessus, a donné un avis favorable aux avenants à passer pour régulariser les marchés avec les différentes entreprises concernées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'engager la régularisation des avenants aux marchés concernés par les modifications ci-dessus.
- d'autoriser la S.E.M.D.A.S., mandataire de la Ville, à signer ces avenants et à les notifier aux entreprises pour permettre leur exécution dans le cadre du planning.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 21 février 2002
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS